FORMATION OBLIGATOIRE · 5 JOURS (FO2G)

RÉF. FORMATION
SSCT5J300REN.V1-2026

Formation *Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) du CSE "Renouvellement" 300+ salaries (membres de la CSSCT)*

« Renouvellement SSCT des membres de la Commissions CSSCT : approfondir la lecture des données, anticiper les crises et transformer l'expérience acquise en actions encore plus décisives »

35 heures · 5 jours | Titulaires & Suppléants | Entreprises de 300+ salariés

🎯 **Besoin de former vos élus CSE ?** *Recevez votre devis personnalisé pour cette formation — Réponse sous 24 h* cse-ssct-formation.fr/contact

1, rue des Bigarreaux — 13010 Marseille · SIRET : 880 196 985 00038 · NDA : 93132292413 (DREETS PACA)

📞 *07 66 69 04 24*

La formation *Santé, Sécurité et Conditions de travail du CSE "Renouvellement"*

«Cinq journées pour que vos membres de la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) fassent évoluer leurs pratiques : mieux analyser les données de santé-sécurité, anticiper les dysfonctionnements et transformer les propositions préventives en actions concrètes.»

35h

DURÉE & FRACTIONNEMENT

5 jours · 35 heures

Séance continue de cind journées consecutives ou fractionnées (3j/2j ou 2/3j), conçues pour un recylage efficace de vos élus en renouvellement de mandat.

300+

PUBLIC CIBLE

Membres Titulaires & Suppléants de la CSSCT

Elus titulaires et suppléants membres de la Commission SSCT du CSE dans les entreprises de 300+ salariés, ayant déjà suivi la 1ère formation SSCT de 5 jours.

L.

CADRE LÉGAL

L.2315-18 Code du travail

La durée de cette formation est prévue par l'article L2315-18 du Code du Travail.

Tout ce qu'il faut savoir *avant de démarrer*

Une organisation pensée pour les contraintes des élus titulaires : financement par l'employeur, délais courts, formats adaptables (présentiel ou distanciel).

DÉLAI D'ACCÈS

48 heures après prise de contact téléphonique ou email.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé. Formation accessible aux nouveaux élus.

LIEU & MODALITÉS

Local employeur, salle YLEXIA (Newton Office Joliette, Marseille), ou location de salle partout en France et dans les DOM-TOM. **Présentiel ou distanciel.**

FINANCEMENT

Employeur : Budget professionnel

TARIFS INTRA & INTER

1 099 € *(3 à 9 apprenants, en intra)*
299 € *(par élu, en inter)*
par jour · frais formateur compris

ACCÈS HANDICAPÉS

Nous contacter pour adapter les modalités de mise en œuvre à votre situation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Consolider sa représentation, approfondir son analyse, anticiper *en maîtrise*

« À l'issue de ces trois journées, vos représentants SSCT consolident leur maîtrise de leurs prérogatives et responsabilités et optimisent leur exercice pour prévenir efficacement les risques professionnels tout en sécurisant les procédures. »

1. Identifier les succès et les difficultés du mandat précédent pour établir les bases de continuité ou d'amélioration du nouveau mandat
2. Maîtriser et appliquer les dernières évolutions réglementaires impactant le CSE et de la CSSCT
3. Renforcer la connaissance et optimiser le fonctionnement quotidien du CSE et de la CSSCT
4. Acquérir une compréhension approfondie des concepts clés et des outils de la santé et sécurité au travail
5. Développer une expertise opérationnelle dans la mise en œuvre concrète de la prévention

Ce que les élus *sauront faire*

« Sept compétences renforcées et immédiatement opérationnelles pour optimiser votre action SSCT »

- ✓ Analyser le bilan du mandat précédent et identifier les points forts à consolider et les axes d'amélioration
- ✓ Renforcer l'efficacité des réunions et de la communication interne et de la CSSCT
- ✓ Analyser les risques professionnels avec une approche systémique et prospective
- ✓ Intervenir efficacement sur les thématiques complexes : pénibilité, RPS et coactivité
- ✓ S'approprier les dernières modifications du cadre réglementaire impactant le CSE et de la CSSCT
- ✓ Maîtriser les concepts fondamentaux actualisés de la prévention des risques professionnels
- ✓ Conduire des enquêtes d'accident approfondies avec méthodologie structurée
- ✓ Optimiser l'organisation interne du SSCT et ses processus de travail

PROGRAMME DÉTAILLÉ

4 modules · *35 heures* de formation

04

« Une progression pédagogique intensive articulant trois axes : actualiser les repères juridiques et responsabilités, approfondir les enjeux de prévention (RPS, pénibilité, maladies professionnelles) et conditions de travail, consolider l'analyse des données sociales et environnementales — le tout enrichi de cas pratiques et d'échanges sur la pratique du mandat. »

Accueil & *positionnement*

Une séquence d'ouverture pour ajuster la formation aux attentes et au niveau initial des participants.

A

Point logistique & programme

Présentation du déroulé sur 2 jours et des outils pédagogiques mobilisés tout au long de la formation.

B

Tour de table

Présentations croisées des participants et du formateur. Identification des contextes d'entreprise et des mandats.

C

Questionnaire de positionnement

Évaluation pronostique des attentes et du niveau initial pour individualiser le parcours d'apprentissage.

Analyse du *mandat et retours d'expériences* (Partie 1)

« Une séquence de retours d'expériences des participants. »

D

Bateau d'humeur

Outil pédagogique où les participants se positionnent visuellement sur un bateau pour exprimer leur ressenti/satisfaction de manière ludique et bienveillante.

E

Bilan du mandat précédent

Analyser collectivement ce qui a fonctionné, ce qui a posé difficulté, pour renforcer l'efficacité du nouveau mandat.

MODULE

01 L'actualité de la réglementation SSCT et du CSE : maîtriser les évolutions

Maîtriser et appliquer les dernières évolutions réglementaires impactant le CSE.

1.1 Santé au travail et prévention des risques professionnels

Quelles évolutions du cadre juridique ?
Loi climat et résilience et rapport de durabilité
Prévention des risques liée à la canicule
Prévention des risques via le passeport prévention
DUERP — Renforcement de la prévention
Jurisprudence décembre 2025 : Harcèlement Moral Systémique

1.2 Suivi médical, prévention de la désinsertion et autorisations d'absence

Quelles évolutions du cadre juridique en matière de suivi médical au travail ?
Prévention de la désinsertion professionnelle
Autorisations d'absence

1.3 Parcours des seniors, conditions de travail et ANI 2025

Parcours professionnel des seniors, santé et conditions de travail
Suppression des cumuls de mandats du CSE
Évolutions du cadre juridique à la lumière de l'ANI de 2025

MODULE

02 Rappel des fondamentaux et perfectionnement du fonctionnement de l'instance

Renforcer la connaissance et optimiser le fonctionnement quotidien du CSE.

2.1 Acteurs internes et partenaires externes

Rappel des acteurs internes de la santé au travail et de la prévention des risques
Rappel des partenaires externes
Posture du CSE et de la CSSCT vis-à-vis des acteurs et partenaires

2.2 Composition, attributions et fonctionnement du CSE en SSCT

Composition, attributions et mission du CSE et de la CSSCT en matière de SSCT
Cas particulier des établissements classés Seveso
Obligations, sanctions et notion de faute inexcusable de l'employeur en matière de SSCT

2.3 Informations et consultations du CSE

Procédure de consultation du CSE
Informations et consultations récurrentes
Informations et consultations ponctuelles
Les domaines de négociation concernant le CSE

2.4 Préparer ses réunions de manière optimale

Ordre chronologique des étapes d'une réunion du CSE
Affiner son ordre du jour
Convocation et communication des informations par l'employeur
Réunions préparatoires
Déroulement des réunions (triangle de Karpman)

2.5 Délibérations et communication

Préparer ses délibérations de manière méthodique
Méthode CARP
Communiquer efficacement avec les salariés

MODULE

03 Approfondir et maîtriser les notions essentielles du SSCT

Acquérir une compréhension approfondie des concepts clés et des outils de la santé et sécurité au travail.

3.1 Rappel et approfondissement des notions et définitions SSCT

Accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
Psychodynamique du travail, définition du terme « travail »
Iceberg de l'ignorance
Pyramide de Bird
Mal-être au travail
3 niveaux de prévention

3.2 Indicateurs et données chiffrées SSCT

Indicateurs de sinistralité (2023)
Taux AT/MP

3.3 Risques psychosociaux (RPS) — focus approfondi

Burnout (syndrome d'épuisement professionnel) et charge de travail
Harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes
Démarche de prévention et rôle du CSE en matière de RPS

3.4 Management de le S&ST et QVCT

Normes ISO
Outils de positionnement et de diagnostic
Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
8 points de négociation obligatoire sur la QVCT

MODULE

04 Parfaire son expertise en matière de SSCT

Développer une expertise opérationnelle dans la mise en œuvre concrète de la prévention.

4.1 Analyse, droits d'alerte et prévention des risques

Analyser ses conditions de travail
Maîtriser les droits d'alerte du CSE en matière de SSCT
Identification et prévention des risques professionnels inhérents à son activité
Décryptage des DUERP, PAPRIPACT et Bilan SSCT Mener méthodiquement une enquête suite à un AT ou une MP

4.2 Visites, enquêtes et évaluation des RPS

Réussir ses visites d'inspection des locaux
Mener méthodiquement une enquête suite à un AT ou une MP
Évaluer les RPS — comprendre la démarche de l'INRS

Analyse du *mandat et retours d'expériences* (Partie 2)

F

Du retour d'expérience à l'amélioration

Enrichir les éléments d'amélioration de la Partie 1 en y intégrant les connaissances et outils acquis dans la formation, pour renforcer l'efficacité et la sécurité de votre pratique du mandat

Une pédagogie *active* et structurée

Quatre piliers de l'apprentissage, des techniques pratiques et un suivi rigoureux à chaque étape de la formation.

01

MÉTHODES

Méthodes actives

Pédagogies affirmative, interrogative, active, interactive et inversée. Quatre piliers de l'apprentissage. Adaptabilité et inclusivité.

02

TECHNIQUES

Ateliers & cas pratiques

Exercices, travaux de groupe, études de cas, ressources numériques. Ateliers d'analyse de BDESE et rédaction de délibérations.

03

SUIVI

Suivi & évaluation

Feuille de présence par demi-journée. Évaluations pronostique, formative, sommative à chaud et à froid (3–6 mois post-formation).

Clôturer la session, *mesurer l'impact*

Une séquence de fin structurée et un suivi à froid pour ancrer les acquis dans la pratique du mandat.

A — Évaluation sommative « à chaud »

Quiz et correction collective (papier ou Kahoot.it) pour valider les acquis en fin de session.

B — Tour de table & bilan collectif

Retours croisés des participants sur les apports de la formation et les points à approfondir.

C — Questionnaire de satisfaction & attestation

Remise de l'attestation de fin de formation et collecte des retours qualitatifs.

D — Transmission des supports

Lien numérique sécurisé (Fromsmash.com ou Wetransfer.com) pour récupérer l'ensemble des ressources.

E — Évaluation « à froid » (3 à 6 mois)

Questionnaire de suivi par voie électronique pour mesurer l'ancrage des acquis dans la pratique du mandat.

PROFIL DU FORMATEUR

Expert en *Santé, Sécurité* & économie du travail

Expert en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT), fort d'une formation académique solide et d'une expérience opérationnelle de plus de 20 ans. Il a accompagné plus d'une centaine de CSE/CSSCT sur les enjeux spécifiques de SSCT et maîtrise les réalités de terrain. Ses formations s'appuient sur une veille permanente des évolutions législatives et réglementaires en SSCT

DIPLÔME
Master Droit Social Rennes 1

DIPLÔME
Master Éco/Droit/Gestion
Aix-Marseille

Expérience
20+ ans

Accompagnés
100+ CSE

PÉDAGOGIE
Ancien enseignant post-Bac